

Association Notre Dame de Salut

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 79 Avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Salut,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Notre Dame de Salut relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 4.4 – Comptes de résultat par origine et destination » et « 4.5 – Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public » de l'annexe, sont conformes aux dispositions de l'ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

ADVOLIS



Nicolas Aubrun

Association Notre-Dame de Salut



Adresse siège social :		Téléphone	: 01 44 41 40 35
79, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS			
Déclarée le	: 9 mai 1946	Numéro	: 8018
		Préfecture	: PARIS

Bureau administratif			
Adresse	:	63, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS	Téléphone : 01 58 36 08 75 Télécopie : 01 58 36 08 84

COMPTES CLOS

LE 31/12/2024

Le Président : **Matthieu GUIGNARD**

A C T I F		Exercice clos le 31 décembre 2024			Exercice N - 1
		Brut	Amortis. & provis	Net	clos le 30/12/2023
A C T I F I M M O B I L I S E	<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Frais d'établissements				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, logiciel	169 513,82	150 971,56	18 542,26	35 364,04
	Droits et valeurs similaires				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et	34 371,71	27 686,84	6 684,87	2 577,95
	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	3 282,00
	Avances et acomptes				
	<i>Biens reçus par legs ou donations déstinés à être cédés</i>				
A C T I F C I R C U L A N T	<i>Immobilisations financières</i>				
	Participations et créances rattachées	34 027,20	0,00	34 027,20	34 027,20
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I	237 912,73	178 658,40	59 254,33	75 251,19
	<i>Stocks et en cours</i>	71 698,18	11 975,97	59 722,21	46 375,94
	<i>Avances et acomptes sur commandes</i>	5 955,08	0,00	5 955,08	5 955,08
	<i>Créances</i>				
	Province, Bayard et Comités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pelerins	44 454,40	0,00	44 454,40	50 599,00
	Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	12 292,97	0,00	12 292,97	0,00
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 854,53	0,00	199 854,53	199 854,53
	<i>Intruments de trésorerie</i>				
	Disponibilités	1 401 236,60	0,00	1 401 236,60	1 381 708,65
	Charges constatées d'avance	15 169,00	0,00	15 169,00	14 294,32
	TOTAL II	1 750 660,76	11 975,97	1 738 684,79	1 698 787,52
	<i>Frais d'émission des emprunts</i>				
	TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL ACTIF I + II + III		1 988 573,49	190 634,37	1 797 939,12	1 774 038,71

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2024	Exercice N-1 clos le 31/12/2023
F O N D S	<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
	<i>Fonds propres Statutaires</i>	1 298 854,64	1 298 854,64
	<i>Fonds propres complémentaires</i>		
	<i>Fonds propres avec droit de r</i>		
	<i>Fonds statutaires</i>		
	<i>Fonds propres complémentaires</i>		
	<i>Ecart de réévaluation</i>		
	<i>Réserves</i>		
	<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	34 301,03	34 301,03
	<i>Reserves pour projet de l'entité</i>		
	<i>Autres</i>		
P	<i>Report à nouveau</i>	-425 440,80	-444 985,10
O	<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	15 932,17	19 544,30
P	<i>Situation nette (sous total)</i>	923 647,04	907 714,87
R	<i>Fonds propres consommables</i>		
E	<i>Subventions d'investissements (renouvelables)</i>		
S	<i>Provisions réglementées</i>		
	TOTAL I	923 647,04	907 714,87
F	<i>Fonds reportés et dédiés</i>		
O	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
N	<i>Fonds dédiés</i>	0,00	0,00
D	TOTAL II	0,00	0,00
P	<i>Provisions</i>	0,00	0,00
R	<i>Provisions pour risques</i>		
O	<i>Provisions pour charges</i>		
V	TOTAL III	0,00	0,00
D	<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
E	<i>Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits</i>	806 349,72	757 677,20
T	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	23 785,70	23 785,70
T	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	34 456,99	79 190,72
E	<i>Dettes de Legs ou donations</i>		
S	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	9 655,67	5 626,22
	<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
	<i>Autres dettes</i>	44,00	44,00
	<i>Instruments de trésorerie</i>		
	<i>Produits constatés d'avance</i>	0,00	0,00
	TOTAL IV	874 292,08	866 323,84
TOTAL GENERAL PASSIF			
I + II + III		1 797 939,12	1 774 038,71
<i>Dettes à moins d'un an</i>		<i>874 292,08</i>	<i>866 323,84</i>
<i>Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>		<i>806 349,72</i>	<i>757 677,20</i>

Compte de Résultat	Exercice N clos le 31/12/2024	Exercice N-1 clos le 31/12/2023
Produits d'exploitation :		
Cotisation	50 510,00	41 470,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en natures		
Ventes de prestations de services	1 579 433,29	1 294 456,90
Dont parrainage		
produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Dons manuels	113 223,00	120 047,48
Mécénats	25 000,00	29 000,00
Legs , donations et assurance vie		
Contributions financières	32 443,50	37 000,00
Reprises sur amort. Dépréciations, prov. et transfert de charges		2 596,00
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits divers de gestion courante	64 295,19	71 651,15
Inscriptions National (Inscrip., transport, hébergement...)		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 864 904,98	1 596 221,53
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	19 016,80	30 515,04
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges	1 692 691,37	1 412 956,19
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 679,20	6 464,40
Salaires et traitements	46 631,91	45 314,16
Charges sociales	15 143,82	14 650,60
Dotations aux amortissements	19 278,86	18 520,96
Dotations aux provisions	0,00	8 944,30
Reports en fonds dédiés		
Autres charges de gestion	56 116,52	47 923,87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 855 558,48	1 585 289,52
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	9 346,50	10 932,01
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 545,67	5 866,70
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00	0,00
différences positives de change		
produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	6 545,67	5 866,70
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER III-IV	6 545,67	5 866,70

	Exercice N clos le 31/12/2024	Exercice N clos le 31/12/2023
RESULTAT COURANT <i>I-II+III-IV</i>	15 892,17	16 798,71
<i>Produits exceptionnels :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	40,00	6 421,96
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS <i>III V</i>	40,00	6 421,96
<i>Charges exceptionnelles :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	0,00	3 676,37
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)		
Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES <i>VI</i>	0,00	3 676,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) <i>Impôts sur les bénéfices VII</i>	40,00	2 745,59
TOTAL DES PRODUITS <i>(I+III+IV)</i>	1 871 490,65	1 608 510,19
TOTAL DES CHARGES <i>(II+III+VI+VII)</i>	1 855 558,48	1 588 965,89
EXCEDENT ou DEFICIT	15 932,17	19 544,30

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	158 971,00	105 797,00
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00
Bénévolat	974 488,00	996 175,00
TOTAL	1 143 459,00	1 111 972,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	158 971,00	105 797,00
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000,00	10 000,00
Prestations en nature	0,00	0,00
Personnel bénévole	974 488,00	996 175,00
TOTAL	1 143 459,00	1 111 972,00

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

SOMMAIRE

Table des matières

ANNEXE des Comptes Annuels de l'Association Notre-Dame de Salut.....	9
1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION.....	9
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	12
2.1. Cadre légal de référence	12
2.3. Durée et période de l'exercice comptable	12
2.4. Changement de méthode d'évaluation	12
2.5. Changement de méthode de présentation	12
2.6. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif	12
2.6.1. Immobilisations incorporelles	12
2.6.2. Immobilisations corporelles	13
2.6.3. Immobilisations financières	13
2.6.4. Créances et comptes rattachés	13
2.6.5. Valeurs mobilières de placement	13
2.7. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	13
2.7.1. Fonds propres	13
2.7.2. Provisions pour risques et charges	13
2.8. Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	13
2.8.1. Dons	13
2.8.2. Engagements de retraite	14
3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements	14
3.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles	14
3.1.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles	14
3.1.3. Tableau de variation des amortissements	15
3.2. Immobilisations financières	15
3.2.1. Tableau de variation des immobilisations financières	15
3.2.2. Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières	16
3.2.3. Filiales et participations	16
3.3. Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	17
3.4. Produits à recevoir	17
3.5. Charges constatées d'avance	17
3.6. Fonds associatifs	18
3.6.1. Variations des fonds associatifs sans droit de reprise	18
3.6.2. Variations des fonds propres	18
• Affectation du résultat net de l'exercice	19
3.7. État des provisions pour risques et charges	19
3.8. Charges à Payer	19
3.9. Produits constatés d'avance	20
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	20

4.1.	Détail et variation des produits d'exploitation	20
4.2.	Formation du résultat financier	21
4.3.	Produits et charges exceptionnels	21
4.4.	Compte de résultat par origine et destination	22
4.5.	Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public	23
4.5.2.	Notes relatives aux ressources	24
5.	Autres informations	25
5.1.	Ventilation de l'effectif salarié de l'association	25
5.2.	Contributions volontaires en nature	25
5.2.1.	Contributions volontaires en nature valorisées	25
5.3.	Opérations réalisées avec les entreprises liées	26
5.4.	Rémunérations des dirigeants bénévoles	26
6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
7.	Evènement Post Clôture	28

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et du siège parisien.

En 2003, ces comptes ne regroupaient que les comptabilités de Paris et Lille. En 2004 et 2005, ont été rajoutés les comités locaux suivants : Grand-Est, Clermont-Ferrand, Lisieux, Tours, Poitiers, Mazamet, La Rochelle, Toulon, Nice, Perpignan, Nîmes et Marseille, puis en 2006 ceux de Vannes et d'Angers.

En 2007, a été intégré dans les comptes annuels de l'Association, l'ensemble des comités cités ci-dessus ainsi que ceux de Blois, Bordeaux, Limoges, Lyon, Hospitalité de Marseille, Montpellier, Nantes ainsi que l'Hospitalité de Notre Dame de Salut avec ses comités de Bergerac, Orléans et Toulouse.

En 2008, les activités du Pèlerinage National des comités de Paris et Périgueux ont été intégrées dans le périmètre des comptes agrégés.

En 2009, l'ensemble du comité de Paris a intégré les comptes de l'association. Les comités de Blois, Orléans et Tours ont fusionné en un comité du Val de Loire. Ainsi, les comptes annuels agrègent les opérations comptables relatives à 25 structures décentralisées et le Central situé à Paris.

Depuis 2010, le périmètre de l'association n'a pas évolué.

1.1. Objet Social

L'article 1 des statuts de l'Association Notre Dame de Salut définit son objet, ses buts et ses moyens.

« Cette association -héritière de celle créée à l'origine en 1872- a pour objet de promouvoir et favoriser la mission universelle de l'Eglise, en travaillant, dans l'esprit de la Congrégation « Province de France des Augustins de l'Assomption », dits Assomptionnistes, congrégation reconnue par décret en date du 28 janvier 2013, à l'avènement du règne de Dieu par la prière, l'action religieuse et des œuvres de toute nature et de toute forme.

1.2. Nature et périmètre des activités

- L'aide à des personnes malades, âgées, handicapées ou en situation de détresse et de misère du fait de la réalisation d'un risque social en assistant ces personnes pendant l'année ;
- La formation de bénévoles à l'accompagnement de personnes en situation de fragilité ;
- L'organisation et l'animation spirituelle de pèlerinages ;
- Le soutien et la diffusion de la presse catholique ;
- L'aide aux œuvres paroissiales et sociales ;
- L'aide aux religieux, religieuses, communautés, œuvres et missions des familles religieuses de l'Assomption ;
- Toute œuvre apostolique ou spirituelle requise par les circonstances.

1.3. Moyens mis en œuvre

Parmi les moyens d'action en vue d'atteindre l'objet et les buts de l'Association, celle-ci se réserve la possibilité (par exemple) de diffuser tout support audiovisuel ou écrit en rapport direct ou indirect avec son objet. Elle peut par ailleurs organiser des conférences, colloques ou toute manifestation en rapport direct ou indirect avec son objet. Les exemples présentés ci-dessus ne sont pas limitatifs, les moyens de l'Association étant naturellement amenés à évoluer selon les époques et les moyens techniques à la disposition de l'Association ».

1.4. Faits marquants intervenus au cours de l'exercice

LE 151EME PELERINAGE NATIONAL FUT EXCEPTIONNEL A BIEN DES TITRES

- Exceptionnel car en cette année olympique, nous avons dû réduire d'une journée le pèlerinage du 12 au 16 août pour permettre la circulation des trains dans les contraintes imposées par la SNCF
- Exceptionnel car la progression des inscriptions a été forte avec + 1173 inscrits par rapport à 2023 (+22%) soit 6466 inscrits.
- Exceptionnel car ce fut le premier pèlerinage d'un nouveau directeur Assomptionniste, le Père Sebastien Antoni, qui avec son charisme personnel a su apporter sa touche dans l'animation pastorale du pèlerinage ; Pour ne citer que quelques nouveautés : la prière quotidienne de l'angelus mise en musique par Isaïa Rivalli, une prière pour la France renouvelée avec un ancrage régional et le chapelet par service, les petits chanteurs du National... sans compter les vidéos-catéchèses qui tout au long de l'année ont préparé les pèlerins au pèlerinage ainsi que la journée des serviteurs.
- Exceptionnel car les bains aux piscines ont réouvert à tous et c'est plus de 1000 bains par jour qui ont été rendus possible grâce à la mobilisation des pisciniers sur place et grâce à l'agilité de l'hospitalité avec l'aide de nos amis de côte d'ivoire dans la préparation pour trouver des solutions aux nouvelles contraintes sanitaires.
- Exceptionnel car en cette année avec pour thème « Venez ici en procession » les immenses « Bobèches » construites pour l'occasion ne sont pas passées inaperçues dans les sanctuaires pour recueillir les nombreuses intentions de prières des pèlerins
- Exceptionnel car nous avons vécu une procession mariale avec la présence de bannières historiques de près de 151 ans sorties du trésor des sanctuaires. 4 nouvelles bannières furent aussi confectionnées pour l'occasion. Ce fut aussi l'occasion pour l'HNDL de nous offrir une bannière de 1922 (50 ans du PN).
- Exceptionnel car ce pèlerinage est le 1er où une démarche massive a été mise en place par l'organisation pour prévenir les risques d'abus. Ceci a permis une libération de la parole pour deux situations d'abus ayant eu lieu hors pèlerinage national, qui nous ont conduit à faire 2 signalements au procureur de la république. Lourdes plus que jamais lieu de libération de la parole, lieu de guérison ! ... nous donnant à nous hospitaliers un rôle important pour accueillir ces souffrances longtemps silencieuses.

LE PELERINAGE NATIONAL 2024

En août 2024, nous étions 6466 inscrits au Pèlerinage National, qui a eu lieu du 12 au 16 août. Près de 630 personnes malades ou en situation de handicap, 3 873 hospitaliers en service, 521 enfants en pèlé d'enfants, 200 pèlerins en situation de précarité ... Près de sept mille personnes que nous avons eu la joie de rencontrer et d'accompagner, sous la présidence de Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes qui nous a guidé par ses catéchèses sur le thème de l'année « Venez ici en procession »

Avec ses enseignements, Mgr Mica nous a redit de le sens de la démarche du pèlerinage qui s'inscrit dans la grande histoire de l'humanité et du peuple de Dieu. D'autres personnalités ont permis à chacun selon ses envies et intérêts d'être nourris lors des conférences de l'après-midi.

Nous avons médité sur les 4 processions accomplies pendant ce pèlerinage. D'abord, l'arrivée à Lourdes, où nous nous rendons pour rencontrer l'autre, servir, et prier. Le 14 août au soir, la traditionnelle procession aux flambeaux, pendant laquelle le Sanctuaire de Lourdes a ressorti des bannières anciennes de son trésor et où des bobèches géantes ont illuminé

nos pas. Le 15 août, au moment de l'envoi, nous avons chacun pris l'intention de prière d'un autre pèlerin, pour prier les uns pour les autres. Notre troisième procession est une procession intérieure : accepter de répondre à l'appel de Marie, de se laisser guider. Enfin, nous avons entrepris notre dernière procession, celle du retour chez soi, dans nos quotidiens. Sans oublier d'emporter dans notre cœur un quelque-chose de Lourdes, une expérience, une rencontre, un enseignement, ce quelque-chose que nous étions venus chercher et qui nous accompagne pour l'année à venir... jusqu'au 11 août prochain ! Dans les nouveautés 2024, pour éveiller le sens de la prière et du service de la liturgie chez les enfants, en plus du service de l'autel qui existe toujours, nous avons créé cette année une maîtrise pour les enfants et les jeunes de 8 à 13 ans qui aiment chanter.

Également le 12 août, premier jour du pèlerinage, les premiers hospitaliers arrivés à Lourdes se sont préparés spirituellement à accueillir les pèlerins et les autres hospitaliers. La journée fut rythmée pour tous les services par des temps spirituels en lien avec tous ceux qui sont déjà en route avec l'Angélus, la messe à 15h, une conférence d'Horacio Brito, puis par un temps convivial (pique-nique salle Monseigneur Théas), des temps de formation dans les services (de 13h à 14h45) et pour finir un temps d'accueil de tous les pèlerins en gare et dans les accueils pour tous, à partir de 16h30.

Comme toutes les années, en amont de ce pèlerinage exceptionnel, les équipes se sont activées avec dévouement ... c'est l'ensemble du corps de l'hospitalité & des comités qui dans l'ombre a travaillé pour construire ce bel événement ancré dans ses racines mais qui sait années après années se renouveler. Les visio « forum » régulières ont permis à chacun de se tenir informé de l'avancée des préparatifs du pèlerinage, de poser toutes les questions sur tel ou tel point particulier. La rationalisation des transports et des hébergements à Lourdes s'est poursuivie pour offrir un maximum de possibilités à tout un chacun et plus particulièrement aux familles.

Comme les années précédentes, affiches, tracts ont été les supports de notre communication, efficacement épaulés par nos partenaires médias, pour la presse écrite Bayard et pour la radio RCF, Radio Notre Dame et KTO & Cnews étaient également présents. Le partenariat avec Bayard toujours plus étroit permet une mise en avant efficace de notre pèlerinage et nous assure une aide précieuse de Bayard Service pour nos actions de communication en vue de favoriser la générosité du public. Il est à noter que pour les équipes de Bayard Réseau religieux, le pèlerinage National est leur lieu de lancement d'année avec une présence sur place de 10 jours !

La collaboration avec les autres médias partenaires ainsi qu'avec le service de communication des sanctuaires a permis comme chaque année de donner un visage joyeux de la foi qui nous anime.

AUTRES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ASSOCIATION

La vie de l'association a aussi été marquée par le départ d'Alix pour de nouvelles aventures professionnelles en fin d'année 2024 après avoir œuvré dans l'ombre pendant plus deux années et demi à la réussite du pèlerinage. Charles Philippe Sommerard aussi a passé la main après avoir porté la responsabilité de l'association avec fidélité et dévouement.

La vie de l'association a aussi été marquée tout au long de l'année par les activités suivantes

Appels aux dons à différentes périodes de l'année

Montage de dossiers de demande de mécénat

Réalisation & diffusion d'images de neuvaine

Participation aux diverses manifestations tournant autour des pèlerinages à Lourdes

Participation aux temps forts organisés par les comités

Soutien des pèlerins de Côte d'Ivoire dans leurs démarches de demandes de visas

Soutien de l'association Simon de Cyrene à organiser leur pèlerinage

CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE

Enfin côté financier, la gestion particulière rigoureuse du pèlerinage s'est poursuivie.

A l'issue de la clôture des comptes 2024 et pour l'heure sous couvert de l'audit des commissaires aux comptes, le résultat de cette année laisse apparaître un léger excédent de 15 932€, dans la continuité du résultat 2023.

CONCLUSION

Porté par le renouveau qui traverse l'Eglise de France, plus que jamais la proposition du pèlerinage national répond aux attentes des hommes et femmes de notre temps et les bons chiffres d'inscription de cette année le confirme.

Servir ses frères, approfondir sa foi, prier en Eglise, faire l'expérience de la rencontre, ce projet resonne plus que jamais ! Il n'est pas nouveau. Depuis 151 ans des hommes et des femmes ont été empoignés et sont venus et revenus à Lourdes pour vivre cette expérience unique et transformante.

Alors ne doutons pas que notre pèlerinage a de belles années encore devant lui si nous savons être invitant pour rejoindre tous les chercheurs de sens et de Dieu. Tel est notre défi d'être des disciples missionnaires, héritiers de cette belle et longue histoire mais appelés à être fondateurs pour toujours adapter notre pèlerinage aux attentes de notre temps.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Cadre légal de référence

- L'exercice 2024 constitue la deuxième année d'application du règlement ANC n° 2022-04 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ce règlement, applicable à partir du 1^{er} janvier 2023 à l'association, introduit un nouvel état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dont une version synthétique est présentée dans le point 5.5 de la présente annexe.

La version détaillée de l'EAR est mise à disposition au siège de l'association.

Aucun changement de méthode n'a été opéré sur l'exercice 2024.

2.2. Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour l'Association.

2.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du premier janvier 2024 au trente et un décembre 2024.

2.4. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.5. Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.6. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.6.1. *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition et frais accessoires).
Le logiciel pour les inscriptions et la gestion du placement des malades est amorti linéairement sur 10 ans.

2.6.2. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Matériel de transport 5 ans

- Mobilier 10 ans
- Matériels de bureau et Matériels informatiques 3 ans

2.6.3. Immobilisations financières

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation financière des entités concernées.

2.6.4. Créances et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés ont été évalués à leur valeur nominale. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture.

2.6.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'achat ou d'intégration dans les comptes de l'association. Si leur valeur de marché est inférieure, elles font l'objet d'une provision.

2.7. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

2.7.1. Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

- Fonds associatifs sans droit de reprise :

Ce poste enregistre les bonis de liquidation transférés à l'association lors de l'intégration des différents comités.

- Réserves

Les réserves sont constituées des éventuels excédents réalisés par l'Association.

2.7.2. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Aucun risque n'est connu à la clôture de l'exercice

2.8. Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

2.8.1. Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

2.8.2. Engagements de retraite

L'association emploie deux salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2024.
L'engagement de retraite correspondant n'est pas considéré comme significatif.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

3.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développements Logiciel immobilisations incorporelles en cours	169 513,82			169 513,82
TOTAL	169 513,82			169 513,82

3.1.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Terrains</i> <i>Constructions :</i> . Bâtiments - Installations générales, agencements . et - aménagements des constructions <i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				

- Installations complexes spécialisées - Installations à caractère spécifique - Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
- Installations générales, agencements, aménagement divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique - Mobilier - Autres immobilisations corporelles	24 726,71 3 081,00 3 282,00	6 564,00		6 564,00 24 726,71 3 081,00
TOTAL	31 089,71			34 371,71

3.1.3. Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Brevet, logiciel</i>	134 149,78	16 821,78		150 971,56
<i>Constructions :</i>				
Bâtiments				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
- Installations générales, agencements, aménagement divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique - Mobilier - Autres immobilisations corporelles	22 148,76 3 081,00	1 203,40 1 253,68		1 203 23 402,44 3 081,00
TOTAL	159 379,54	19 278,87	0,00	178 658,41

3.2. Immobilisations financières

3.2.1. Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations Financières	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Participations et créances rattachées</i>	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20

3.2.2. Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Néant

3.2.3. Filiales et participations

Titres	% titres détenus	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	% Dépréciation	Impact sur le résultat de l'exercice
Bayard Presse	1,88%	34 027,20	34 027,20	0 %	0,00
TOTAL		34 027,20	34 027,20		

3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CREANCES		Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif	
			A 1 an au +	A plus d'1 an
A C T I F	Participations et créances rattachées à des participations	34 027,20		34 027,20
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Dépôts et cautionnements			
C I R C U L A N T	Avances et acomptes sur commandes			
	Usagers et comptes rattachés	44 454,40	44 454,40	
	Autres créances	12 292,97	12 292,97	
	Charges constatées d'avance	15 169,00	15 169,00	
TOTAL		105 943,57	71 916,37	34 027,20

DETTES		Montant Brut	Degré d'exigibilité		
			A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédits		806 349,72	806 349,72		
Emprunts et dettes financières divers (1)		23 785,70	23 785,70		
Acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		34 456,99	34 456,99		
Dettes fiscales et sociales		9 655,67	9 655,67		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés					
Autres dettes		44,00	44,00		
Produits constatés d'avance		0,00	0,00		
TOTAL		874 292,08	874 292,08	0,00	0,00
(1)	Avances de trésorerie	23 785,70			

3.4 Produits à recevoir

Non significatif

3.5 Charges constatées d'avance

15 169 € qui correspondent à :

- 15 169,00 € Loyer 1er trimestre 2025

3.6. Fonds associatifs

3.6.1. Variations des fonds associatifs sans droit de reprise

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
fonds associatif parisien	209 895,57			209 895,57
intégration janvier 2003 établis. Lille	46 287,27			46 287,27
intégration janvier 2004 établis. Strasbourg	74 006,47			74 006,47
intégration janvier 2004 établis. Clermont	593,79			593,79
intégration janvier 2004 établis. Lisieux	3 754,72			3 754,72
intégration janvier 2004 établis. Val de Loire (Tours, Blois, Orléans)	13 744,09			13 744,09
intégration janvier 2004 établis. Poitiers	35 783,74			35 783,74
intégration janvier 2004 établis. Mazamet	1 239,57			1 239,57
intégration janvier 2004 établis. La Rochelle	5 298,70			5 298,70
intégration janvier 2004 établis. Toulon	3 225,88			3 225,88
intégration janvier 2004 établis. Nice	2 629,22			2 629,22
intégration janvier 2004 établis. Perpignan	15 323,56			15 323,56
intégration janvier 2004 établis. Nîmes	12 375,99			12 375,99
intégration janvier 2004 établis. Marseille	436 847,82			436 847,82
intégration janvier 2005 établis. Angers	9 073,88			9 073,88
intégration janvier 2005 établis. Vannes	803,00			803,00
intégration 2007 établis. Hospitalité	183 664,42			183 664,42
intégration 2007 établis. Bergerac	16 339,36			16 339,36
intégration 2007 établis. Bordeaux	32 418,91			32 418,91
intégration 2007 établis. Limoges	13 173,58			13 173,58
intégration 2007 établis. Lyon	36 599,76			36 599,76
intégration 2007 établis. Montpellier	4 156,66			4 156,66
intégration 2007 établis. Nantes	27 649,16			27 649,16
intégration 2007 établis. Toulouse	10 026,00			10 026,00
Intégration 2008 établis. Paris	103 943,52			103 943,52
	1 298 854,64			1 298 854,64

3.6.2. Variations des fonds propres

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	1 298 854,64	0,00	0,00	1 298 854,64
Réserves	34 301,03	0,00	0,00	34 301,03
Report à nouveau	-444 985,10	19 544,30	0,00	-425 440,80
Résultat	19 544,30	15 932,17	19 544,30	15 932,17
TOTAL	907 714,87			923 647,04

- Formation du résultat

Résultat par section analytique	Excédent	Déficit
Direction Paris		22 365,97
Hospitalité	31 395,70	
Angers	2 166,69	
Bergerac	1 723,33	
Bordeaux	1 286,24	
Clermont	153,82	
La Rochelle	714,51	
Lille		5 631,60
Limoges	877,52	
Lyon	2 629,47	
Marseille		17 551,08
Mazamet	284,96	
Montpellier	1 683,59	
Nantes	1 255,31	
Nice		
Nîmes		
Normandie		689,23
Paris	9 575,42	
Périgueux		8,19
Perpignan		
Poitiers	1 168,99	
Strasbourg	4 523,27	
Toulon		
Toulouse	1 217,47	
Val de Loire	1 521,95	
Vannes		
Sous - Total	62 178,24	46 246,07
Résultat	15 932,17	

- Affectation du résultat net de l'exercice

Le résultat de l'exercice sera affecté comme suit :

Affectation	Report à nouveau	15 932,17
-------------	------------------	------------------

3.7. État des provisions pour risques et charges

Néant

3.8. Charges à Payer

Les charges à payer sont constituées de la manière suivante :

Factures non parvenues : 20 347,11 euros
Dettes sociales et fiscales : 9 655,67 euros

Total : 30 002,78 euros

3.9. Produits constatés d'avance

Non significatif

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Détail et variation des produits d'exploitation

<i>Produits d'exploitation :</i>		
<i>Cotisation</i>	50 510,00	41 470,00
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en natures</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	1 579 433,29	1 294 456,90
<i>Dont parrainage</i>		
<i>produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liés à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	113 223,00	120 047,48
<i>Mécénats</i>	25 000,00	29 000,00
<i>Legs , donations et assurance vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	32 443,50	37 000,00
<i>Reprises sur amort. Dépréciations, prov. et transfert de charges</i>		2 596,00
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits divers de gestion courante</i>	64 295,19	71 651,15
<i>Inscriptions National (Inscrip., transport, héberg...)</i>		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 864 904,98	1 596 221,53
<i>Charges d'exploitation :</i>		
<i>Achats de marchandises</i>	19 016,80	30 515,04
<i>Variation de stock</i>	0,00	0,00
<i>Autres achats et charges</i>	1 692 691,37	1 412 956,19
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	6 679,20	6 464,40
<i>Salaires et traitements</i>	46 631,91	45 314,16
<i>Charges sociales</i>	15 143,82	14 650,60
<i>Dotations aux amortissements</i>	19 278,86	18 520,96
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	8 944,30
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges de gestion</i>	56 116,52	47 923,87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 855 558,48	1 585 289,52
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	9 346,50	10 932,01

4.2. Formation du résultat financier

<i>Produits financiers :</i>			
<i>De participation</i>			
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>			
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		6 545,67	5 866,70
<i>Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>		0,00	0,00
<i>différences positives de change</i>			
<i>produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		6 545,67	5 866,70
<i>Charges financières :</i>			
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		0,00	0,00
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		0,00	0,00
<i>Différences négatives de change</i>			
<i>Charges nettes sur cessions de v.m.p.</i>		0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER III-IV		6 545,67	5 866,70

4.3. Produits et charges exceptionnels

<i>Produits exceptionnels :</i>			
<i>Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs</i>		40,00	6 421,96
<i>Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)</i>			
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS III V		40,00	6 421,96
<i>Charges exceptionnelles :</i>			
<i>Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs</i>		0,00	3 676,37
<i>Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)</i>			
<i>Dotation aux amortissements et aux provisions</i>		0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		0,00	3 676,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) Impôts sur les bénéfices VII		40,00	2 745,59

4.4. Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	50 510,00	50 510,00	41 470,00	41 470,00
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	113 223,00	113 223,00	120 047,48	120 047,48
- Legs, donations, et assurance-vie				
- Mécénat	25 000,00	25 000,00	29 000,00	29 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	35 299,26	35 299,26	39 457,26	39 457,26
2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	32 443,50		37 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 615 014,89		1 341 535,45	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00		0,00	
5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 871 490,65	224 032,26	1 608 510,19	229 974,74
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 586 572,81	267 098,31	1 356 370,25	248 002,51
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel public à la générosité	37 130,83	37 130,83	27 172,97	27 172,97
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	212 575,98		177 957,41	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	19 278,86		27 465,26	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	1 855 558,48	304 229,14	1 588 965,89	275 175,48
EXCEDENT OU DEFICIT	15 932,17	-80 196,88	19 544,30	-45 200,74

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	974 488,00	974 488,00	996 175,00	996 175,00
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Dons en nature	158 971,00	158 971,00	105 797,00	105 797,00
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 143 459,00	1 143 459,00	1 111 972,00	1 111 972,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	1 133 459,00	1 133 459,00	1 101 972,00	1 101 972,00
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	1 143 459,00	1 143 459,00	1 111 972,00	1 111 972,00

Pour établir ce tableau, les principales règles suivantes ont été appliquées ;

Produits par origine :

- La totalité (i) des cotisations, (ii) des dons manuels et (iii) du mécénat de l'exercice sont considérés comme ayant été perçus en réponse aux campagnes d'appel à la générosité du public.
- Les versements des pèlerins au titre des neuvaines et des offrandes relèvent de l'appel public à la générosité sans contrepartie de prestations
- Les produits non liés à la générosité du public sont principalement constitués des ventes des inscriptions aux pèlerinages

Charges par destination :

- Les charges de missions sociales financées par l'appel à la générosité du public correspondent à celles permettant aux pèlerins les plus fragiles de participer aux pèlerinages.
- Les frais de recherche de fonds relèvent, par nature, de l'appel à la générosité du public.
- Les frais de fonctionnement sont réputés financés en totalité par les produits non liés à l'AGP.

4.5. Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009. La présentation de ce compte emploi ressources a été modifiée par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Emplois par destination		2024	2023	Ressources par origine		2024	2023
Emplois de l'exercice				Ressources de l'exercice			
1 - Missions sociales				1 - Ressources liées à la générosité du public			
1.1 Réalisés en France				1.1 Coisations sans contrepartie		50 510,00 €	41 470,00 €
- Actions réalisés par l'organisme		267 098,31 €	248 002,51 €	1.2 Dons, legs et mécénats			
- Versements à un autre organisme				- Dons manuels		113 223,00 €	120 047,48 €
1.2 Réalisés à l'étranger				- Legs, donations et assurance vie		25 000,00 €	29 000,00 €
- Actions réalisés par l'organisme				- Mécénats		35 299,26 €	39 457,26 €
- Versements à un autre organisme				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public			
2 - Frais de recherche de fonds							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		37 130,83 €	27 172,97 €				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
3 - Frais de Fonctionnement		- €	- €				
Total des emplois		304 229,14 €	275 175,48 €	Total des ressources		224 032,26 €	229 974,74 €
4 - Dotations aux Provisions et dépréciations		- €	- €	2 - Reprises sur provisions		- €	- €
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice		- €	- €	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs			
Excédent de la générosité du public de l'exercice		- €	- €	Déficit de la générosité du public de l'exercice		- 80 196,88 €	- 45 200,74 €
Total		304 229,14 €	275 175,48 €	Total		143 835,38 €	184 774,00 €

Ressources reportées liées à la générosité du public en début		37 111,26 €	82 311,99 €
(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		- 80 196,88 €	- 45 200,74 €
Investissements et (+/-) désinvestissements nets, liés à la générosité du public de l'exercice			
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin		- 43 085,63 €	37 111,26 €
Total		2024	2023

Contribution en nature		2024	2023	Ressources de l'exercice		2024	2023
Emplois de service				1- Contributions volontaires liées à la générosité du public			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				Bénévolat		974 488,00 €	996 175,00 €
Réalisés en France		1 133 459,00 €	1 101 972,00 €	Prestations en nature		10 000,00 €	10 000,00 €
réalisés à l'étranger				Dons en nature		158 971,00 €	105 797,00 €
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds							
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		10 000,00 €	10 000,00 €				
Total		1 143 459,00 €	1 111 972,00 €	Total		1 143 459,00 €	1 111 972,00 €

4.5.1. Notes relatives aux emplois

Missions sociales :

Les missions sociales regroupent l'ensemble des coûts directs de l'organisation du pèlerinage tels que les transports en trains et en bus, les frais d'hébergement et autres frais.

Le montant des charges 2024 financées par l'appel public à la générosité est déterminé selon les règles suivantes :

- Le coût des hébergements pour les personnes identifiées comme fragiles, est pris en compte à 100 %
- Une quote-part des autres dépenses de pèlerinage de ces personnes, estimée à hauteur de 14,97 % des charges restantes, soit le ratio observé au cours des exercices 2021 à 2024 des personnes identifiées comme fragiles par rapport à l'ensemble des pèlerins inscrits.

Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevant à 37 K€ sont constitués essentiellement de frais d'impression et de conception de mailing et d'affranchissement. 100 % de ces dépenses ont été financés par des ressources collectées auprès du public.

Frais de fonctionnement et autres charges :

Les frais de fonctionnement évalués à 213 K€ comprennent les charges de personnel ainsi que les frais généraux de l'Association. Ils sont financés par les autres produits.

Financements des immobilisations :

Les immobilisations et les charges d'amortissement correspondantes, sont financées par les autres produits.

4.5.2. Notes relatives aux ressources

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2024 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2024 s'élève à 37 K€.

Ressources collectées auprès du public :

Ces ressources sont constituées d'une part des cotisations des membres, par les dons reçus dans le cadre des opérations de mailing (210 K€) et les produits liés au mécénat, provenant notamment de la structure centrale et de l'hospitalité (structure décentralisée).

Autres produits :

Ce poste regroupe les autres ressources d'exploitation : contributions des pèlerins, diverses refacturations de charges, des produits exceptionnels et produits financiers. Seuls les versements des pèlerins au titre des neuvaines et des offrandes relèvent de l'appel public à la générosité sans contrepartie de prestation.

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2024 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2024 est déficitaire d'un montant de 43 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	1,00	1,00
Agent de maîtrise et techniciens	1,00	1,00
Employés	0,00	0,00
Apprenti	0,00	0,00
TOTAL	2,00	2,00

5.2. Contributions volontaires en nature

5.2.1. *Contributions volontaires en nature valorisées*

Les contributions en nature ont été calculées de la manière suivante :

- 1) Les contributions de Bayard Presse (publicité, animations) s'élève 158 971,00 € selon le décompte établi par Bayard Presse,
- 2) La Province de France des Augustins de l'Assomption (prestations comptable, financières et administratives...) pour 10 000 €, selon le décompte établi par ses soins.
- 3) Le bénévolat a été valorisé pour 88 508,5 heures à partir des déclarations établies au niveau des Comités et Services de l'Association. Ces temps ont été valorisés forfaitairement avec un montant de 11,65 €/heure, correspondant au SMIC journalier en 2024, soit un total de 974 488 €.

Nombre d'heures total	Taux horaire	Total valorisé
-----------------------	--------------	----------------

Comité, conseil,...	8 267,50	11,65 €	96 316,38 €
Hospitaliers adultes	70 518,00	11,65 €	821 534,70 €
Hospitaliers jeunes	9 723,00	5,83 €	56 636,48 €

Total bénévolat	88 508,50		974 488 €
------------------------	------------------	--	------------------

La valorisation des jeunes a été faite à partir de 50 % du smic brut journalier.

5.3. Opérations réalisées avec les entreprises liées

Les opérations réalisées au cours de l'exercice avec les entreprises liées sont les suivantes :

- Refacturation salaire à la société BIPEL pour un montant de 21 193,94€
- Contribution financière de la fondation Adveniat pour un montant de 21 364,00 €
- Contribution financière de Bayard Presse pour un montant de 5 420,00 €

5.4. Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

5.5. Ressources et avantages provenant de l'étranger

État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2024

Etat du contributeur	Personnalité juridique du contributeur	Nature de la ressource	Montant
	Pers. Physique	Dons	100,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	12 826,90 €
Total Belgique			12 926,90 €
	Pers. Physique	Dons	100,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	2 994,00 €
Total Luxembourg			3 094,00 €
	Pers. Physique	Dons	30,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	1 532,50 €
Total Royaume-Uni			1 562,50 €
	Pers. Physique	Dons	40,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	85,00 €
Total Singapour			125,00 €
	Pers. Physique	Dons	320,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	2 174,00 €
Total Suisse			2 494,00 €
	Pers. Physique	Dons	100,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	480,00 €
Total USA			580,00 €
	Pers. Physique	Dons	100,00 €
Total Nouvelle Calédonie			100,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	1 390,00 €
Total Canada			1 390,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	50 323,00 €
Total Cote d'Ivoire			50 323,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	1 627,10 €
Total Espagne			1 627,10 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	295,00 €
Total Gabon			295,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	6 019,25 €
Total Italie			6 019,25 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	2 500,00 €
Total Jordanie			2 500,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	1 286,00 €
Total Martinique			1 286,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	587,20 €
Total Portugal			587,20 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	837,10 €
Total La Réunion			837,10 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	70,00 €
Total Suede			70,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	160,00 €
Total Turquie			160,00 €
	Pers. Physique	Inscriptions * cotisation	790,00 €
Total Uruguay			790,00 €
TOTAL GENERAL			86 767,05 €

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société Atradius s'est portée caution pour l'année civile 2024 dans le cadre de la garantie financière en lien avec l'agrément de tourisme.

7. EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.